



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

TERTIA – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 6 mars 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 février 2026, à BREST. Dénomination : TERTIA. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 66 rue Jean Macé, 29200 BREST. Objet : l'acquisition, la gestion, la réparation, l'entretien, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location ou la mise à disposition au profit de ses associés ou de tiers de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; la mise en garantie de tout ou partie de ses biens immobiliers dans le cadre des emprunts conclus par la société ou ses associés auprès de tout établissement de crédit et notamment l'octroi de cautionnements simples ou solidaires et d'hypothèques. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 100 euros Montant des apports en numéraire : 100 euros. Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.. Gérant : Monsieur Guillaume SEITE, demeurant 9 bis venelle du Carpont, 29850 GOUESNOU Gérant : Madame Justine VIAL, demeurant 9 bis venelle du Carpont, 29850 GOUESNOU La société sera immatriculée au RCS BREST. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
